

Lanta, le 29.12.2009

De : Collectif « **Lauragais Sans Autoroutes** »

A : Madame Danièle BARRES
Présidente de la Commission Particulière de Débat Public Liaison Castres-Toulouse
8 Esplanade Compans Caffarelli
31000 TOULOUSE

Objet : Demande d'études complémentaires

Madame,

Le collectif « **Lauragais Sans Autoroutes** », qui regroupe 11 associations, a pour objectif de promouvoir des alternatives aux différents projets autoroutiers impactant le Lauragais, en s'inscrivant dans une cohérence d'aménagement du territoire, une démarche de développement durable, la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

Les associations du collectif « **Lauragais Sans Autoroutes** » ont montré leur opposition au projet de mise à 2x2 voies, gratuite ou non, de la liaison Castres-Toulouse lors de leur participation aux réunions du débat en cours, et par leurs questions ou contributions via le site de la CPDP.

Les différents cahiers d'acteurs des associations membres du collectif font ressortir les incohérences du projet autoroutier proposé au débat, qu'il soit ou non en concession, et les insuffisances du dossier support du débat.

En effet, le dossier n'intègre pas suffisamment la nécessaire redynamisation des transports collectifs et une multimodalité des déplacements (rail/route). Mais surtout, les alternatives d'itinéraires et d'aménagements du réseau routier existant, assurant à la fois sa sécurisation et une amélioration de la liaison Castres-Toulouse, ne sont pas abordées dans le dossier. Celles-ci constitueraient des solutions plus adaptées au contexte économique et aux contraintes environnementales actuels et à venir, incluant une gestion cohérente des territoires. L'étude de ces alternatives, réclamée par les associations, donnerait l'amplitude d'informations et d'éléments nécessaire au débat et à la décision qui s'ensuivra.

Collectif Lauragais Sans Autoroutes

C'est pourquoi le collectif « **Lauragais Sans Autoroutes** » soutient les différentes demandes d'expertises complémentaires qui ont déjà été déposées, et vous sollicite, Madame la Présidente, pour qu'une suite favorable soit donnée dans l'intérêt du débat.

Veillez agréer, Madame la Présidente, nos salutations distinguées.

Pour le Collectif « **Lauragais Sans Autoroutes** »,
le porte-parole : Didier Rod



Les associations signataires du Collectif « **Lauragais Sans Autoroutes** » :

ASSOCIATION DE DEFENSE DE LA COMMUNE D'AURIN	31570 AURIN
ASSOCIATION DE DEFENSE DE LA VALLEE DE LA SAUNE	31460 SEGREVILLE
COLLECTIF VERTE SAUNE	31650 SAINT ORENS
ESCALAGIR	31750 ESCALQUENS
LA COULEE VERTE	81580 CAMBOUNET SUR LE SOR
LA FONTAINE	81470 LACROISILLE
LAURAGAIS NATURE	31570 LANTA
LAURAGAIS TERRE PROPRE	81500 VEILHES
LES MILLE COLLINES	81470 AGUTS
LES VALLONS	81700 ST GERMAIN DES PRES
TERRES ET COTEAUX DU LAURAGAIS	31460 LE FAGET